



COMMUNIQUE DE PRESSE

Exaspérés par la cherté excessive de la vie ayant totalement fondu leur pouvoir d'achat, la remise en cause constante de leurs acquis depuis 2016, la montée en puissance d'une violence policière devenue leur lot quotidien et le défaut de dialogue social, les travailleurs sous la bannière de leurs centrales et confédérations syndicales ont entrepris depuis quelques semaines des actions visant à interpeller le gouvernement sur le malaise qui se généralise et pourrit leurs conditions de vie et de travail.

Malheureusement et comme c'est le cas depuis 2016, c'est la remise en cause systématique des libertés fondamentales, des actes d'intimidation et de démobilisation, des menaces et une violence policière jamais égalée au Bénin qui leur sont opposés.

Ainsi avons-nous assisté le samedi 27 avril 2024, pour la première fois au Bénin depuis l'avènement de la démocratie, à l'arrestation et la molestation des secrétaires généraux de centrales et confédérations syndicales et de travailleurs n'ayant commis aucune infraction si ce n'est d'appeler à une marche pacifique de protestation pour laquelle les formalités administratives requises ont été régulièrement remplies.

Le comble, c'est que le même scénario a été répété le 1^{er} mai, journée traditionnellement marquée par des manifestations publiques des travailleurs à travers le monde entier. Au total, soixante-quatorze (74) travailleurs et citoyens ont été arrêtés le 1^{er} mai 2024. Malgré leur innocence et les multiples appels à la libération des organisations syndicales, politiques et de la société civile, quarante-deux (42) d'entre eux continuent d'être torturés mentalement par la police aux ordres du gouvernement.

Une fois encore, la CSA-Bénin, la CGTB, l'UNSTB et la COSI-Bénin condamnent les dérives totalitaires du gouvernement et appellent à la libération immédiate et sans condition des quarante-deux (42) travailleurs encore gardés à vue.

Elles préviennent le gouvernement que l'ensemble de la classe ouvrière a compris les objectifs de cette torture morale infligée aux camarades et de la méthode implémentée le 27 avril et le 1^{er} mai 2024. Il n'est plus un secret au

Contacts : 97 01 18 57 / 97 98 72 60 / 61 47 91 89 / 97 43 51 91



Bénin que la gouvernance depuis 2016 a toujours surfé sur la thérapie de la panique faite de menace d'emprisonnement de toutes voix discordantes.

Cette méthode a atteint ses limites car de plus en plus, la menace de la prison ne fait plus peur. On ne peut continuer à servir cette thérapie pour faire taire les travailleurs et les citoyens à moins d'être prêt à jeter tous les béninois en prison. Encore que la situation actuelle fait déjà du Bénin, une prison à ciel ouvert.

En conséquence, la CSA-Bénin, la CGTB, l'UNSTB et la COSI-Bénin réaffirment leur engagement à continuer de se battre pour la restauration des libertés et la satisfaction des légitimes revendications des travailleurs.

Elles informent l'opinion publique nationale et internationale qu'elles ont régulièrement rempli, depuis le 30 avril 2024, toutes les formalités afférentes à la marche pacifique de protestation prévue pour le samedi 11 mai 2024.

Elles invitent tous les travailleurs et citoyens de tous les départements et contrées du Bénin à se mobiliser pour massivement faire le déplacement de la bourse du travail le samedi 11 mai 2024 à 7h 00.

En tout état de cause, elles avertissent le gouvernement de ce que les mesures de représailles et de menace ne feront que radicaliser les positions et le rendent responsable de toutes les déconvenues.

Cotonou, le 05 mai 2024

Ont signé


Anselme AMOUSSOU
SG/CSA-Bénin


Moudassirou BACHABI
SG/CGTB


Appolinaire AFFEWE
SG/UNSTB


Noël CHADARE
SG/COSI-Bénin

Contacts : 97 01 18 57 / 97 98 72 60 / 61 47 91 89 / 97 43 51 91